

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

LOUIS PASTEUR

7/9, avenue Mazarin
91380 CHILLY-MAZARIN
Tél. : 01 60 49 10 30
louis-pasteur.direction@arpavie.fr



Données cartographiques © Google 2015

Création © GPE www.gpe.fr

POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : RER C : Arrêt gare de Chilly-Mazarin
En bus : Ligne 297 : Porte d'Orléans / Longjumeau, par Antony RER. Ligne 299 : Porte d'Orléans / Morangis. Ligne 399 : Massy Palaiseau RER / Juvisy-sur-Orge RER Ligne 492 : Chilly-Mazarin / Savigny-sur-Orge RER. Descendre à l'arrêt « Place de la Libération ».

Par la route : prendre l'autoroute A6 et sortir à Chilly-Mazarin

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



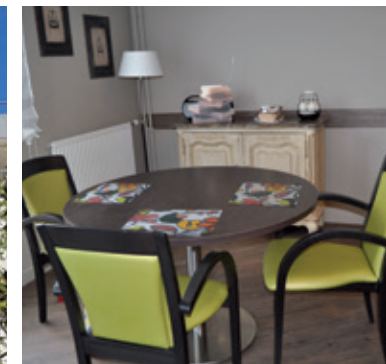
Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr



Résidence Louis Pasteur

CHILLY-MAZARIN - 91

EHPAD



7/9, avenue Mazarin
91380 CHILLY-MAZARIN
Tél. : 01 60 49 10 30



La résidence Louis Pasteur est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

Ouverte en 1998, la résidence Louis Pasteur est implantée au centre-ville de Chilly-Mazarin à proximité du marché, des commerces, des services.

Elle est composée de chambres individuelles et doubles et propose des espaces de vie propices à la convivialité.

Hébergement temporaire

L'établissement dispose d'une chambre aménagée pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté.

Cette possibilité permet aussi aux aidants de trouver le relais dont ils ont ponctuellement besoin.

La résidence est dotée d'un espace Snoezelen, d'un espace de balnéothérapie, d'un espace d'ergothérapie / kinésithérapie, d'un petit jardin et d'une terrasse aménagée, d'un salon de coiffure et d'esthétique. La résidence met à disposition une chambre d'hôte pour permettre aux familles de rendre visite à leur proche.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés sur place de façon traditionnelle par le Chef de cuisine et son équipe.

Les repas sont adaptés au régime de chacun.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un hébergement temporaire
2. Des animations très variées
3. Une résidence située en centre ville



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : revues de presse, ateliers mémoire, ateliers chant, jeux de société, gymnastique douce, jardinage.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (centre aéré, Unis Cité, Ecole Louis Pasteur, sortie au marché) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

